

Une juge brésilienne annule la plainte contre Lula, faute de preuve pour l'inculper

Image not found or type unknown

Brasilia, 23 août (RHC) La juge de la Cour fédérale du District fédéral, Pollyanna Alves, a annulé une nouvelle plainte contre l'ancien président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, au motif qu'il n'y avait pas de preuves pour accuser le chef du Parti des travailleurs (PT).

La plainte, qui a été annulée, a été déposée en son temps par le ministère public dans l'affaire "Sitio de Atibaia", qui visait à rouvrir le procès qui était clos. Cependant, la justice se prononce à nouveau en faveur de Lula et réaffirme que la plainte ne dispose pas de preuves solides.

Le ministère public avait indiqué que l'affaire devait être rouverte parce que l'ancien Président aurait commis des actes de corruption et de blanchiment d'argent au profit d'entrepreneurs d'Odebrecht pour des travaux effectués à Sao Paulo. La juge a donc répété qu'une telle accusation contre Lula n'avait jamais été prouvée, "la juste cause n'a pas été prouvée dans la ratification accusatoire", a ajouté Pollyanna Alves.

"Le verdict qui a rejeté la réouverture de l'action du "Site d'Atibaia" contre Lula s'ajoute à 16 autres décisions judiciaires dans lesquelles Lula a été totalement acquitté ou des poursuites ont été engagées, étant donné l'incohérence des accusations" a indiqué la défense de l'ancien président Lula.

Les avocats de Lula réaffirment que des poursuites judiciaires ont été engagées contre l'ancien président, tout en confirmant leur innocence devant les tribunaux, "toutes ces décisions sont tout aussi importantes pour affirmer la primauté de la justice et confirmer l'innocence de l'ancien président, bien que rien ne puisse réparer les 580 jours de prison illégale, les violences et les souffrances infligées à Lula et à sa famille", ont-ils dit.

"La défense a prouvé que Lula n'a jamais reçu d'argent d'Odebrecht pour payer les rénovations du site, qui n'a jamais été le sien. Le transfert de R\$ 700000 d'Odebrecht, allégué dans la plainte, a effectivement été fait à un directeur de l'entreprise, pas pour des travaux sur le site. Affaire annulée par le STF, restituant l'innocence de Lula", concluent les avocats de Lula.

(Telesur)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/267784-une-juge-bresilienne-annule-la-plainte-contre-lula-faute-de-preuve-pour-linculper>



Radio Habana Cuba